

*« L'impact des savoirs issus de l'expérience des usagères et usagers sur la professionnalisation des intervenants sociaux »*

Cette communication s'appuie sur les résultats intermédiaires d'un projet de coopération réalisé entre 2020 et 2023, et consiste plus particulièrement à s'intéresser à la prise en compte des savoirs basés sur l'expérience des usagères et usagers, dans les formations des futurs intervenants sociaux. Il s'agit en particulier d'en questionner l'impact sur la professionnalisation des étudiants. Ce projet transnational, financé par l'agence française Erasmus+, est mené par quatre établissements d'enseignement supérieurs : l'Université de Jonköping (Suède), l'Université des Sciences Appliquées d'Artevelde (Belgique), l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan (Italie), et l'Établissement de Formation en Travail Social OCELLIA (France). Ce projet vise à promouvoir un modèle de formation plus inclusif pour les travailleurs sociaux au sein de l'Union Européenne. "Le travail social est une profession fondée sur la pratique et une discipline universitaire qui favorise le changement et le développement social, la cohésion sociale, ainsi que l'autonomisation et l'émancipation des personnes (définition du travail social approuvée par l'Assemblée générale de l'IASSW en 2014). Cette définition peut également s'appliquer aux futurs travailleurs sociaux pendant leur parcours de formation.

En effet, la formation des futurs travailleurs sociaux est basée sur une alternance entre théorie et pratique et semble particulièrement propice aux innovations facilitant l'inclusion sociale, pour les raisons suivantes :

- Du fait de leur relation étroite avec les professionnels du terrain et de leur activité de recherche, les institutions de formation en travail social représentent de véritables laboratoires pour expérimenter des pratiques innovantes.

- Les pratiques innovantes mises en œuvre dans la formation des travailleurs sociaux ont des conséquences importantes et à long terme sur les questions sociales. Les actions menées auprès de différents publics de l'action sociale ont un impact majeur en termes d'inclusion sociale.

Au regard de l'intérêt croissant pour la prise en compte des savoirs de ces publics dans les formations en travail social dans de nombreux pays européens, un certain nombre d'initiatives avaient été mises en œuvre dans ce sens au sein de nos établissements de formation. Ce diagnostic initial, à l'origine du projet, avait donné l'impulsion pour envisager de tirer des enseignements à partir d'un examen comparatif.

A l'issue de la première phase de ce projet, nous avons constaté d'une part que nombre de ces initiatives avaient souvent un caractère isolé et expérimental, ce qui ne garantissait pas nécessairement leur efficacité et leur pérennité. D'autre part, ces initiatives étaient essentiellement basées sur les témoignages des personnes concernées, reflétant ainsi une vision plutôt restrictive de leur participation à la formation des futurs professionnels. Enfin, il est apparu que leur participation était presque exclusivement envisagée sous l'angle de contributions à des modules de formation se déroulant au sein des institutions et très rarement lorsque les étudiants avaient l'occasion de partager des activités avec ces personnes hors des murs de l'institution de formation. Ainsi, les partenaires du projet ont eu l'intention de questionner ces pratiques et de les diversifier, tout en soutenant l'idée que la participation des personnes accompagnées puisse être envisagée comme un processus pédagogique permanent dans la formation des futurs travailleurs sociaux.

D'un point de vue méthodologique, les données présentées ont été recueillies dans le cadre d'un état des lieux des pratiques des formateurs (par questionnaires et entretiens), puis dans le cadre de sessions réunissant des formateurs, des personnes concernées et des travailleurs sociaux, intervenant dans les structures partenaires du projet, et enfin dans le cadre de mobilités d'étudiants et de formateurs d'une structure partenaire dans une autre structure partenaire. La combinaison de ces différentes expérimentations a permis d'analyser et de croiser les effets de plusieurs expériences

menées dans nos institutions respectives, et d'en tirer un certain nombre d'enseignements et de propositions concernant les conditions de réussite et de pérennisation d'une telle démarche pédagogique (un site web est en cours de construction afin de diffuser les résultats du projet auprès du public cible, les formateurs en travail social de l'espace européen).

Nous souhaitons partager quelques éléments liminaires au sujet de l'existence d'un cadre légal, et au sujet des expérimentations pédagogiques favorisant la prise en compte des savoirs basés sur l'expérience des usagers. En ce qui concerne le cadre juridique de la participation des citoyens dans l'action sociale, nous observons, dans les pays concernés, la même tendance à donner aux personnes accompagnées une voix dans les organisations ou dans les instances politiques auxquels elles font appel. Nous constatons que la plupart des règlements sont assez récents, datant principalement des vingt dernières années. Concernant l'implication des personnes accompagnées dans la formation des travailleurs sociaux, il n'existe pas de cadre légal dans les pays concernés. Une impulsion spécifique a été donnée par l'état français avec le « plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social » de 2015, dans lequel la troisième mesure reconnaît *l'expertise d'usage des personnes accompagnées*.

Au sujet des expérimentations menées dans les quatre structures partenaires du projet, la visée globale fait commun autour d'une mise en réflexion concernant l'accompagnement entre les futurs professionnels et les usagers. Les intentions pédagogiques sont variées. Nous avons recensé entre autres des activités permettant que :

- Les étudiants fassent l'expérience d'apprendre à identifier et à nommer les besoins du public, avec le public, puis à co-construire l'objet et les méthodes de recueil de données.
- Les étudiants puissent questionner leurs représentations et la construction de leur posture professionnelle.
- Les usagers puissent prendre la parole sur leur situation, partager l'expérience d'être accompagné par un travailleur social et/ou s'exprimer sur les relations entre les institutions et les travailleurs sociaux.

Les modalités d'animation, le lieu du déroulement de la formation, la place du formateur sont autant de choix pédagogiques qui seront présentés de façon plus détaillée le jour de la communication.

Dans cette présentation, nous souhaitons aborder comment la participation des personnes accompagnées contribue à la professionnalisation des futurs travailleurs sociaux, tant en termes de posture professionnelle que d'acquisition de compétences et de connaissances. La synthèse des données recueillies par la mise en œuvre de différentes méthodes nous permet de repérer trois types d'impact. Les différents acteurs expriment que ce type de démarche pédagogique contribue, pour les étudiants/futurs travailleurs sociaux à :

- (re) configurer les rapports entre personnes qui accompagnent et personnes accompagnées ;
- (re)situer les problématiques individuelles dans un contexte sociétal ;
- (re)qualifier le sens de l'engagement dans la formation et dans la profession .

Le croisement d'une qualification exogène des effets de ce type de démarches (par des formateurs, des usagers ou des travailleurs sociaux) et endogène (par les étudiants eux-mêmes) permettra de donner à voir plus précisément la réception de la parole à des usagers par les futurs travailleurs sociaux.

Enfin, nous souhaitons partager les conclusions du dialogue qui a été ouvert avec les usagers concernant les objectifs qu'ils souhaiteraient atteindre en participant à ce type de démarche pédagogique. Quelle contribution veulent-ils apporter à la formation des travailleurs sociaux ? Ce dialogue a permis de s'interroger sur l'adéquation entre leurs attentes et les enjeux des institutions éducatives. D'une certaine manière, il s'agirait d'appréhender la question des marges de manœuvre des usagers de l'action sociale lorsqu'ils interviennent auprès d'étudiants en travail social. Si l'expertise basée sur l'expérience quotidienne des usagers de l'action sociale est reconnue, et si chacun est prêt à partager et à s'inscrire dans un rapport d'apprentissage mutuel, cela pourrait favoriser une

transformation en profondeur du rapport aux personnes accompagnées et des conceptions du travail social.

Julie Moutard, Veerle Baert, Christophe Texier.